

APPELS À COMMUNICATIONS

(congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)

APPELS À CONTRIBUTIONS

(articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)

APPELS D'OFFRES

(financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)

DEMANDES

(recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)

INFORMATIONS – RESSOURCES

(publications en ligne, informations générales)

APPELS À COMMUNICATIONS

PEUT-ON VIVRE SANS LINGUISTIQUE FRANÇAISE ? ÉTAT DES LIEUX, PERSPECTIVES ET DÉFIS SCIENTIFIQUES

**9ème Congrès international de linguistique française
à l'Universidad Autónoma de Madrid
Madrid (Espagne)
24, 25 et 26 novembre 2010**

Date limite : 30 avril 2010

Tout début de siècle suggère une actualisation scientifique. Pour cela un regard rigoureux sur l'histoire de la pensée scientifique, ainsi qu'une approche précise de l'état des lieux semblent favoriser l'analyse. Le 9^e congrès International de linguistique française a pour but d'expliciter les bases de la linguistique...française et d'appréhender son état actuel de développement contemporain, afin de mettre en évidence les principales caractéristiques qui font de la linguistique française un domaine non seulement nécessaire pour la recherche, mais aussi pour l'enseignement.

Le XX^e siècle a sans doute constitué un point de repère pour les études concernant la langue, notamment à partir des principes essentiels proposés et définis par Saussure visant la reconnaissance de la linguistique en tant que discipline scientifique. Cela dit, tout au long du siècle dernier, les fondements saussuriens ont subi de nouvelles approches et définitions concernant l'essence même des concepts de base, par rapport à l'organisation et la configuration des composants et des processus et même en ce qui concerne leur interaction avec d'autres disciplines.

À la lueur des recherches qui se sont développées à la fin du siècle dernier, le XXI^e siècle se trouve ainsi face au grand défi de devoir :

- préciser des principes linguistiques homogènes, voire partagés, sur lesquelles prend sens le concept de

FRAMONDE, lettre électronique des départements de français dans le monde
Programme *Langue française, diversité culturelle et linguistique*
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par :
Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via :

Patrick Chardenet
patrick.chardenet@auf.org

langue;

- déterminer leurs fondements;
- organiser les contenus et
- mener une discussion et une réflexion scientifiques, s'appuyant sur les dernières découvertes en linguistique, dans le cadre de la recherche, ainsi que de l'enseignement.

C'est en ce sens que la linguistique française joue un rôle essentiel, notamment quand la linguistique générale et la linguistique française semblent faire des pas en arrière par rapport à d'autres disciplines traditionnelles dans les approches philologiques. Les propositions abordées et présentées par la linguistique française dans les cinquante dernières années ont apportées des idées, des concepts, des perspectives particulièrement intéressants, pour ne pas dire essentiels pour le développement des études concernant la langue et cela non seulement dans le cadre des composants, mais aussi dans le domaine de l'interrelation entre les composantes, les perspectives et les disciplines. D'autre part, il est à signaler le rôle de la linguistique française comme instrument pertinent pour l'analyse et la description d'autres disciplines, telles que la littérature, la civilisation, la didactique ou la traduction, entre autres. On pourrait même dire que la linguistique française contemporaine permet d'approfondir l'ensemble des interactions langagières et humaines.

À partir de ces considérations, le neuvième congrès international de linguistique française a comme but d'être un point de rencontre par les spécialistes de la linguistique française, nationaux et internationaux, susceptibles de rendre compte de leurs recherches théoriques et pratiques, ainsi que de l'application de la linguistique française aux différents concernés par le déploiement et l'exercice de la langue, et en synchronie et en diachronie, tout en s'occupant particulièrement des interfaces entre composants, disciplines, perspectives, dans un contexte international.

Pour ce faire, nous proposons que toute analyse ou étude abordée comporte une réflexion concrète sur ce qu'une telle recherche signifie par rapport à l'état contemporain de la question, dans le cadre de la discipline, et en mettant en relief l'originalité qu'elle présente et l'application qu'elle permet.

Domaines de réflexion:

Recherche en synchronie et en diachronie sur la/les

- phonologie et phonétique
- lexicologie et morphologie
- syntaxe
- sémantique
- pragmatique
- interfaces
 - entre composants
 - entre disciplines
 - entre perspectives

La présentation des propositions de communications suivra les indications posées dans le document des normes : www.meetandforum.net/CILF

AUTONOMIE DE L'ENSEIGNANT ET DE L'APPRENANT DANS LES PRATIQUES ÉDUCATIVES: REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DES LANGUES ET AU-DELÀ

**Colloque international bilingue en français et en anglais
6 & 7 janvier 2011
Mumbai, Inde**

Date limite : 15 mai 2010

Publics visés

Chercheurs, universitaires, décideurs, enseignants de langues, formateurs de formateurs, étudiants - entre autres - en langues, linguistique appliquée, sciences de l'éducation, philosophie, sociologie, anthropologie, technologie.

Argumentaire

Les bouleversements socio-économiques et culturels, la mobilité académique, et les défis lancés par une utilisation raisonnée des technologies conduisent à des changements majeurs en éducation: de simple élève, l'apprenant devient apprenant-usager-acteur ; de l'instruction on s'oriente vers la participation et passe de l'enseignement centré sur l'enseignant à l'apprentissage centré sur l'apprenant. En ce sens, les finalités de l'éducation peuvent être redéfinies en termes d'autonomisation de l'apprenant, d'apprendre à apprendre, d'apprentissage tout au long de la vie et d'un accès différencié aux savoirs. En d'autres termes, l'autonomie est devenue une problématique clé en éducation.

Dans l'enseignement-apprentissage des langues, l'autonomie constitue particulièrement une référence clé. Il suffit de constater l'importance qu'elle prend dans les curricula de langues à tous les niveaux du système scolaire, dans le monde entier. C'est ainsi que le Cadre Commun de Références pour les Langues du Conseil de l'Europe met l'accent sur l'autonomisation des apprenants en introduisant notamment la co-évaluation et l'auto-évaluation et en recommandant aux apprenants de fixer eux-mêmes leurs objectifs d'apprentissage. De même, l'arrivée des technologies numériques, du Web 2.0 et de l'e-learning, réorientent l'apprentissage des langues dans ce sens (ou du moins elles en offrent le potentiel!).

Dans ce paysage mouvant, les modalités et les techniques d'enseignement classique connaissent une véritable déconstruction si bien que les nouveaux environnements d'apprentissage constituent un véritable défi non seulement pour l'apprenant, mais également pour l'enseignant. Celui-ci n'est-il pas conduit à revoir son positionnement, sa méthodologie, ses gestes professionnels s'il veut faciliter la responsabilisation des apprenants, leur autoformation et leur réussite. Les pratiques et les perceptions enseignantes doivent ainsi être en cohérence avec le nouveau paradigme. Les initiatives de formation d'enseignants doivent aussi prendre en compte l'autonomie d'autant plus que l'autonomie de l'apprenant ne peut être dissociée de celle de l'enseignant et vice versa. En fait, alors que de nombreuses recherches ont été effectuées sur l'autonomie des apprenants, celle des enseignants a rarement retenu l'attention des chercheurs. Il serait donc intéressant que ce colloque contribue à faire avancer la recherche dans cette direction.

Pour préciser le contexte de ce colloque, il est important de souligner que l'autonomie n'est pas un concept étranger à l'éducation en Inde. Actuellement il est utilisé essentiellement dans des documents officiels pour faire référence à l'autonomie institutionnelle. Néanmoins, c'est oublier que les processus psycho-cognitifs font partie intégrante de l'autonomisation et de la responsabilisation des apprenants. Aussi pour retrouver ces dimensions, il convient de se tourner vers l'héritage philosophique indien sur l'apprentissage et sur l'éducation en général. Il suffit pour cela de mentionner Mahatma Gandhi, Aurobindo, Tagore et J. Krishnamurthy, qui se sont penchés, ne serait-ce qu'indirectement, sur le thème de l'autonomie. Dans cette perspective, on peut poser les questions suivantes: peut-on établir des parallèles (ou des convergences) entre penseurs indiens et "occidentaux" quant à l'autonomie? Quels principes orientent la réflexion contemporaine et les politiques éducatives vers l'autonomie? En Inde? Et dans les autres pays?

Si le colloque privilégie la notion d'autonomie dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, il accorde également un intérêt particulier aux apports que constitue le développement de l'autonomie dans les autres disciplines et dans d'autres secteurs (éducation professionnelle, éducation spécialisée, formations techniques, apprentissage tout au long de la vie, éducation non formelle et informelle...).

Un dialogue est attendu entre les différentes disciplines: philosophie et éthique, psychologie, sociologie, communication, linguistique, didactique, sciences de l'éducation et technologie.

Nous invitons les auteurs à soumettre une proposition de communication en rapport avec l'une des thématiques suivantes:

1. Vers une pédagogie de l'autonomie

Quelle est la nature de l'autonomie? Quelles pédagogies adopter pour atteindre le double objectif d'apprendre une langue et/ou une discipline et d'apprendre à apprendre? Quels instruments utiliser? Quelles stratégies et techniques apportent les pédagogies pour favoriser les processus d'autonomisation? Cette section invite les intervenants qui le souhaitent, à réfléchir aux types de pédagogie en usage, à celles qui promeuvent l'autonomie et à celles qui la restreignent, en rapport avec des contextes spécifiques et par exemple les pédagogies alternatives. Les propositions de communication pourront également porter des regards critiques sur l'insertion "sauvage" de l'autonomie dans les apprentissages.

- Représentations des acteurs, apprenants et enseignants, sur l'apprentissage en autonomie

Les représentations des apprenants et des enseignants affectent les processus d'enseignement-apprentissage. Les choix concernant l'accompagnement, l'accessibilité aux savoirs, les types de savoirs, les modalités pédagogiques mises en place, l'importance accordée à la responsabilité et à l'initiative de l'enseignant/apprenant, sont liés en quelque sorte à des représentations à expliciter.

- Contraintes dans les contextes institutionnels

Certains contextes d'enseignement-apprentissage sont plus favorables à une pédagogie de l'autonomie que d'autres. A quelles contraintes se heurte l'autonomisation? Quels facteurs la développent? L'enseignant-formateur peut-il passer outre les limites de l'institution pour promouvoir des situations propices à l'autonomisation? Quel est le rôle des décideurs et des politiques? Dans les communications, des documents officiels tels que les curricula, les politiques linguistiques, les manuels d'enseignement et par exemple le Cadre Commun de Référence européen (et comment il est interprété localement) pourront être examinés du point de vue de différentes interprétations et constructions du concept d'autonomie. On pourra aussi proposer des études comparatives au sein d'un même pays ou entre pays.

2. Relations entre les acteurs

Passer d'un enseignement centré sur l'enseignant à un apprentissage centré sur l'apprenant implique une relation éducative renouvelée (Bruner, Rogers) qui rejette la directivité et s'établit à partir d'interactions signifiantes (Vigotsky, Lewin). Quels types pertinents de relation enseignant-apprenant mettre en place? La fonction de l'enseignant se déplace-t-elle vers des fonctions de conseiller, d'animateur, de guide, de mentor et/ou de technicien? Le regard porté sur différents modes de guidage et de médiations, le degré d'intervention de l'enseignant, une perspective historique, la faisabilité du recours à une approche dynamique et socio-constructiviste constituent quelques sous-thèmes de cette section. Une place importante sera donnée aux recherches sur la formation des enseignants-formateurs visant à développer des pratiques de médiations autonomisantes.

3. Technologies numériques et e-learning autonome

A l'ère du web 2.0, des médias numériques de masse et de l'e-learning, mais également de l'importance croissante de systèmes alternatifs de connaissance, où est la place de l'autonomie? Dans certains contextes, la technologie est souvent considérée comme un substitut à l'approche traditionnelle d'accès aux savoirs, plus que comme un outil nouveau offrant des opportunités spécifiques. L'autonomie est-elle un pré-requis dans l'utilisation des technologies? Celles-ci mènent-elles vers un apprentissage autonome? Comment et à quelles conditions? Les technologies permettent-elles aux enseignants de développer leurs propres compétences d'autonomie (par exemple en apprenant à se distancier des manuels, à amener les

apprenants à interagir avec l'extérieur, à rendre l'enseignement-apprentissage plus "authentique")? Les propositions pourront donc poser ici des regards critiques sur les outils technologiques en relation à l'autonomie.

4. Interculturalité, multilinguisme et autonomie

Tout apprentissage mène à une rencontre avec l'Autre, surtout, l'apprentissage d'une langue étrangère ou de plusieurs langues. La rencontre de l'altérité peut contribuer à apprendre à prendre conscience de sa propre diversité et ainsi à développer son autonomie. Toutefois cela n'a rien d'automatique. Comment alors créer des dispositifs qui visent à développer des compétences interculturelles et multilingues? Comment aller au-delà des "grammaires de cultures" qui hypersimplifient (et caricaturent?) l'Autre? Comment développer des démarches qui conduisent à la réflexivité, au respect des identités multiples, et à l'ouverture (Cf. Abdallah-Pretceille, Amartya Sen)? Comment co-construire des relations avec un "étranger" dans une ou plusieurs langues? Quelles stratégies d'adaptation, de remise en question liées à la capacité d'autonomie peuvent aider à y arriver? Les auteurs pourront s'intéresser ici notamment aux contextes de mobilités académiques et de l'apprentissage des langues et de compétences interculturelles (stages, mobilités estudiantines, compagnonnage...).

SOUMETTRE UNE PROPOSITION DE COMMUNICATION (Date limite: 15.5.2010)

Pour soumettre une proposition, rendez-vous sur le site:

<http://linguistlist.org/confcustom/mumbai2011>

NB: nous acceptons aussi les propositions de table-rondes ou ateliers.

Les propositions de communication se font en anglais ou en français et comportent 250-300 mots. Indiquez clairement le sous-thème dans le cadre duquel votre proposition entre (cf. ci-dessus). Les communications devront être fondées sur des résultats établis, des réflexions théoriques ou des recherches en cours. Les résumés comporteront:

- nom, institution, numéro de téléphone, et e-mail de chaque auteur;
- le titre de la communication;
- les objectifs de la recherche ou de la réflexion théorique;
- une indication des perspectives théoriques;
- la méthodologie de recherche;
- la description du corpus;
- (les résultats et/ou la discussion)

Pour les tables rondes ou ateliers, merci de suivre les instructions ci-dessous et d'ajouter un résumé de 200 mots environ qui présente l'activité.

Les résumés seront évalués par le comité scientifique selon les critères suivants: originalité et importance de la thématique proposée, clarté, rigueur académique. Des liens clairs entre le cadre théorique et l'analyse doivent être explicites. Les auteurs soumettront leurs articles avant la conférence (date limite: **15.11.2010**). Merci de respecter les instructions de mise en page suivantes (système APA): <http://owl.english.purdue.edu/owl/resource/560/01/>

Les articles ne devront pas dépasser 6000 mots (bibliographie incluse) et être envoyés à mumbai2011@hotmail.com. Une publication des actes du colloque sera assurée par une maison d'éditions internationale. Les articles seront évalués selon le principe du "blind referee". NB: seuls les articles écrits par les communicants seront considérés.

DATES IMPORTANTES

Conférence: **6 & 7 jan 2011**

Réception des résumés: **1er juin 2010**

Décisions du comité: **20 juin 2010**

Réception des articles: **15 novembre 2010**

LE RÔLE DES MISSIONS ET DES ÉGLISES DANS LA CONSTITUTION DES CHAMPS LITTÉRAIRES LOCAUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**PROJET DE
Colloque international
Du 13 au 15 avril 2011
ENS Yaoundé 1**

Date limite : 1er juin 2010

Organisé par le CERLICO (ENS de Yaoundé 1) et le centre de recherches pluridisciplinaire Écritures (Université Paul Verlaine – Metz) dans le cadre du projet « Études des littératures missionnaires » (Axe 5 du Centre Écritures : Construction des identités littéraires en contexte interculturel) .

Une première rencontre consacrée aux *Roman et théâtre missionnaires* a eu lieu en septembre 2002 à l'Université de Metz. Les actes en ont été publiés aux éditions Peter Lang. Ce colloque, qui avait un caractère exploratoire, a permis de mieux mesurer la richesse, l'étendue et la variété du domaine, mais aussi et surtout son intérêt à la fois historique et théorique, notamment dans le cadre des réflexions contemporaines sur la globalisation.

Le domaine de l'écriture missionnaire était pourtant, à ce moment, peu fréquenté par la recherche. Depuis lors, les choses ont quelque peu changé, notamment avec la création d'un périodique spécialisé : Histoire et missions chrétiennes, et avec les travaux et publications du GRIEM (Inst. Catholique de Paris) qui a organisé plusieurs journées d'études et colloques, et publie par ailleurs une nouvelle collection chez Brepols. Il faut y ajouter la revue *Social Sciences and Missions /Sciences sociales et missions*, nouvelle mouture de la revue *Le Fait missionnaire* créée l'Université de Lausanne en 1995. Ces travaux, essentiellement dus à des historiens, s'ajoutent à ceux du CREDIC à Lyon, et à de nombreuses études dans le domaine de l'anthropologie, notamment en Amérique du Nord. La notion d'écritures y prend parfois le sens très concret de l'alphabétisation, qui parfois va jusqu'à la création de nouveaux alphabets mis à la disposition des peuples évangélisés, une conversion pouvant en cacher une autre, dans un univers de basculements historiques.

Dans ce contexte, les recherches littéraires ont à trouver leur place spécifique, même si, bien entendu, il ne saurait être question de les couper des perspectives anthropologiques, linguistiques, missiologiques ou historiques qui sont étudiées ailleurs.

Le centre de recherche pluridisciplinaire Écritures (EA 3943) et le CERLICO de l'ENS de Yaoundé 1 organisent à cette fin, en collaboration, un second colloque international, qui sera cette fois consacré au *Rôle des missions et des Églises dans la constitution des champs littéraires locaux en Afrique subsaharienne*. Le thème de cette rencontre est directement inspiré par la première réflexion organisée en 2002, au terme de laquelle le besoin se faisait sentir d'une étude spécifiquement consacrée à l'histoire culturelle interne de l'Afrique subsaharienne, du point de vue de l'impact des missions sur la littérature moderne (étant entendu que l'intérêt pour l'oralité, et singulièrement pour l'orature au sens d'oralité écrite, est moderne lui aussi, et doit être pris en compte ; les missionnaires y ont d'ailleurs largement contribué, notamment en Afrique centrale).

Cette manifestation fait partie d'une réflexion à plus long terme sur les littératures missionnaires. Un autre volet sera consacré plus tard aux activités littéraires et artistiques, au sens large, des congrégations concernées dans les pays pourvoyeurs de missionnaires. Là se joue autre chose : l'auto-image que les pays de « vieille chrétienté » ont construite d'eux-mêmes, jusqu'aux relais « humanitaires » d'aujourd'hui, qui la prolongent.

Le colloque de Yaoundé évitera délibérément de dresser un bilan des bienfaits de l'activité missionnaire, comme, à l'inverse, de reprendre les procès déjà instruits à l'égard de la « mission civilisatrice » ou autre. Plus froidement, si l'on peut dire, il s'agit plutôt d'étudier la manière dont les littératures africaines, à l'échelon local d'abord (sans exclure, mais à titre secondaire, les niveaux régional, national, ou supra-national), ont pu être influencées, aidées ou contrariées par les activités missionnaires d'abord, celles des Églises locales, ensuite.

On sait qu'elles ont en effet mis en place des imprimeries, des périodiques, des éditions, des circuits de diffusion/distribution, dont certains sont encore très actifs aujourd'hui. Dans une perspective plus immatérielle, les activités missionnaires ont eu un impact sur la diffusion de l'écriture et de l'imprimé, et sur leur signification sociale, sur les langues potentiellement mobilisables pour l'écriture, sur la compréhension de l'idée de littérature, y compris son rôle moral ou religieux, ses genres, ses niveaux de langue, ses publics prioritaires, etc. Elles ont eu également un impact sur la traduction : d'une part, sur le corpus des textes traduits (dans les deux sens, des langues africaines vers les langues européennes, et l'inverse), dont certains ont pu jouer un rôle plus ou moins important ; d'autre part, sur les pratiques traductologiques mais aussi sur le sens de l'opération elle-même.

L'essentiel de la réflexion devrait porter sur l'ère coloniale, sans exclure des prolongements ultérieurs. L'inventaire des réponses au présent appel permettra d'apprécier s'il convient d'être ici plus ou moins ouvert, s'il est opportun d'organiser les travaux chronologiquement ou de penser à une seconde session pour la période plus récente.

Si le domaine privilégié sera l'Afrique subsaharienne (toutes langues confondues), des mises en perspective avec d'autres zones (Maghreb, Océan Indien, Antilles, Canada) permettront de mettre en évidence à la fois la récurrence d'un phénomène historique aussi bien que social et culturel et les spécificités de chacun des champs. Les études déjà existantes pour l'Amérique du Nord pourraient également constituer un appoint méthodologique et conceptuel. Dans la même démarche de comparaison à caractère général, une réflexion sur la relation entre islam, écriture et littérature en Afrique serait la bienvenue.

Enfin, le recours explicite qui est proposé ici aux théories du *champ littéraire* n'est pas fait dans l'ignorance des problèmes théoriques qu'il peut susciter : l'exercice de la littérature en Afrique n'est assurément pas avec évidence une activité *autonome*, au sens de Bourdieu, et il l'est encore moins lorsqu'il a pour cadre matériel et symbolique une institution religieuse. Ce débat est actuellement ouvert dans la critique des littératures francophones. En attendant qu'il soit résolu, on pourra contourner cette problématique en proposant des communications sur les acteurs et leurs réseaux, sur les *institutions* et les *infrastructures* matérielles, sur l'histoire factuelle ou sur des approches à caractère empirique : lectorats, pratiques, valeurs... Les analyses quantitatives sont évidemment les bienvenues. Par contre, on évitera les études d'herméneutique littéraire (le sens du sacré dans l'œuvre de X), les études de stéréotypes (l'image du missionnaire chez Y), etc. L'importance ici accordée à la notion de champ, on l'aura compris, a surtout une fonction indicative : nous intéressent d'abord les faits d'une histoire littéraire et institutionnelle qui, de ce point de vue, reste encore largement à écrire.

Date-limite de soumission des propositions : **1er juin 2010**.

Elles devront être présentées sous la forme d'un texte (entre 2.000 et 5.000 signes) comportant a) un argumentaire, b) un résumé comprenant le plan et la méthodologie de la communication envisagée, en pièce jointe au format « rtf » (bibliographie souhaitée).

Adresses d'envoi : ranaivoson-hecht@wanadoo.fr, copies à gfranguiyoba@yahoo.fr, pierre.halen@univ-metz.fr

Date de communication du programme : **15 novembre 2010**.

Comité d'organisation :

François Guiyoba, Pierre Halen, Dominique Ranaivoson, Marcelin Vounda Etoa, Odette Bemmo, Pierre Tchoungui.

Comité de lecture :

François Guiyoba, Pierre Halen, Dominique Ranaivoson, Pierre Tchoungui.

Comité de patronage :

- M. Daniel Delas, Président de l'Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)
- M. Jean-François Durand, membre fondateur de la Société Internationale d'Étude des Littératures à l'ère coloniale
- Son Excellence l'Ambassadeur de France au Cameroun
- M. le ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun
- Messieurs les Recteurs des universités de Yaoundé 1 et 2

Institutions scientifiques partenaires :

- Association pour l'Étude des littératures africaines (APELA) à Paris
- Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé
- Société internationale d'Étude des Littératures à l'Ère coloniale (SIELEC) à Montpellier
- Laboratoire « Langage, langues et cultures d'Afrique noire » (LLACAN), UMR 8135, du CNRS

Institutions de soutien :

- Centre de recherche Écritures, Metz (EA 3943)
- Centre de recherche en littérature comparée, Yaoundé (CERLICO)
- École Normale Supérieure de Yaoundé 1
- Archevêché de l'Église orthodoxe grecque à Yaoundé
- Université Paul Verlaine – Metz
- Université de Yaoundé 1

VERS UNE HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE ? MATÉRIAUX ET PERSPECTIVES

Colloque annuel SHESL-HTL

à Paris

27, 28, 29 janvier 2011

Date limite : 1er juillet 2010

Responsables scientifiques :

- Bernard Colombat,
- Jean-Marie Fournier,
- Valérie Raby

Comité d'organisation :

- Sylvie Archambault (Paris),
- Danielle Candel (Paris),

- Bernard Colombat (Paris),
- Jean-Marie Fournier (Paris),
- Christian Puech (Paris),
- Valérie Raby (Paris).

Comité scientifique :

- Sylvain Auroux (Paris),
- Wendy Ayres-Bennett (Cambridge),
- Jean-Claude Chevalier (Paris),
- Simone Delesalle (Paris),
- Françoise Douay (Aix-en-Provence),
- Nathalie Fournier (Lyon),
- Enrica Galazzi (Milan),
- Giorgio Graffi (Vérone),
- Gerda Hassler (Potsdam),
- Douglas Kibbee (Urbana Champaign),
- Mireille Huchon (Paris),
- Peter Lauwers (Louvain),
- Danièle Leeman (Paris),
- Christiane Marchello-Nizia (Lyon),
- Francine Mazière (Paris),
- Franck Neveu (Caen),
- Jean-Christophe Pellat (Strasbourg),
- Bernard Pottier (Paris),
- Sophie Prévost (Paris),
- Jacques-Philippe Saint-Gérand (Limoges),
- Gilles Siouffi (Montpellier),
- Agnès Steuckardt (Aix-en-Provence),
- Pierre Swiggers (Louvain),
- Marc Wilmet (Bruxelles).

De nombreux travaux ont été conduits dans le domaine de l'histoire de la grammaire française depuis les études fondatrices de Jean Stéfanini (1962) et de Jean-Claude Chevalier (1968) ; le champ de l'histoire des théories lui-même s'est organisé et structuré (création de revues, organisation de nombreux colloques ; thèses ; constitution de corpus et éditions, diffusion dans les cursus universitaires) ; les résultats se sont accumulés ; les questions soulevées ont évolué et se sont diversifiées (histoire de concepts, modalités d'émergence d'une notion, histoire des problèmes, étude des conséquences de l'outillage d'une langue comme le français, histoire du discours grammairien). Le colloque devra être l'occasion à la fois de :

- tenter une synthèse des résultats disponibles (peut-on – doit-on, est-il intéressant de – dater des inventions dans le domaine, mesurer des progrès, identifier des pertes, des ruptures, des changements de paradigmes ?) ;

- faire le point sur la diversité des questions et des problèmes auxquels se sont intéressés (ou pourraient s'intéresser) les historiens de la grammaire française ;

- susciter une réflexion d'ordre épistémologique sur les enjeux soulevés par ces travaux et sur la place qu'ils occupent dans le champ de la linguistique française (quels modèles pour penser l'historicité de la description du français sur le long terme ?).

Parmi les questionnements et les pistes thématiques autour desquels s'organiseront les travaux du colloque, on retiendra notamment :

1. le découpage des domaines d'analyse :

le son et la lettre, le classement des mots, la morphologie et les catégories, la syntaxe, les marges de la grammaire (ponctuation, listes lexicales, versification...)

2. l'histoire des concepts, des termes, des réseaux conceptuels et terminologiques :

les phénomènes d'invention, de transfert, d'emprunt, de « bricolage », de traduction, de réinterprétation, de transmission (qu'y a-t-il avant un concept ? comment s'opère le changement de format des problématiques ?...)

3. la question de la classification des grammaires, de l'articulation entre histoire interne et externe (pédagogie, institution du français...).

Les textes grammaticaux peuvent ressortir à des genres, à des projets, à des types, se situer dans un courant ou une école, susceptibles de déterminer des organisations différentes : grammaires pour les étrangers, grammaires scolaires, grammaires générales, grammaires savantes, remarques, traités partiels...

4. les formes du discours grammairien :

traitement des exemples, écriture des règles, mise en paradigme, en tableau, formalisation, écriture dialoguée...

5. le français, ses variétés, et les autres langues :

- l'usage des autres langues dans les grammaires du français : les pratiques contrastives, le statut de la variation, la question des « qualités » des langues, du génie du français...

- y a-t-il des problèmes propres à la grammaire du français, communs aux grammaires des langues romanes, européennes, aux traditions issues du modèle latin ?

- quelle est l'influence de la grammaire française sur les autres traditions ?

6. l'histoire et sa représentation :

- l'écriture de l'histoire dans les textes grammaticaux eux-mêmes (réception, filiation, pratiques de la citation, horizon de rétrospection) ;

- la mise en récit de la grammaire française (Ferdinand Brunot et ses prédécesseurs, Jean-François Thurot, Bernard Julien, Gabriel Henry, Julien Tell...)

On pourra questionner la notion même de texte fondateur dans ces deux perspectives.

Les propositions de communication (500 mots environ, en format word), sont à adresser avant le **1er juillet 2010** à Bernard Colombat (bernard.colombat@linguist.jussieu.fr), Jean-Marie Fournier (fournier.j-m@orange.fr) et Valérie Raby (valerie.raby@wanadoo.fr).

En savoir plus : www.shesl.org/rubrique.php3?id_rubrique=53

APPELS À CONTRIBUTIONS

LES LANGUES MODERNES N° 1-2011 , THÈME : LES PLATEFORMES COLLABORATIVES

Date limite : 10 mai 2010

Coordinatrice : Élisabeth BRODIN

Dates à retenir :

- **10 mai 2010** : soumission des propositions d'articles (1 page, env. 2500 signes, espaces compris) à la coordinatrice et aux rédacteurs en chef, pour validation.
- **31 mai 2010** : validation ou non de la proposition par le Comité éditorial transmise aux auteurs.
- **20 août 2010** : remise des tapuscrits à la coordinatrice et aux rédacteurs en Chef.
- **30 septembre 2010** : examen des articles par le Comité de lecture des *Langues Modernes*.
- **31 janvier 2011** : remise des articles finalisés selon les commentaires du Comité de lecture.
- **31 mars 2011** : publication du numéro 1-2011.

Contacts :

- Élisabeth BRODIN : Elisabeth.Brodin@u-grenoble3.fr

Copie aux Rédacteurs en Chef des *Langues Modernes* : Bernard Delahousse, bdelahousse@free.fr et Marie-Pascale Hamez, marie-pascale.hamez@orange.fr.

Orientation du numéro

ENT, CMS, LMS, EAP1 (ENT : environnement numérique de travail ; CMS : content management system, ou système de gestion de contenu ; LMS : learning management system, ou système de gestion de formation en ligne ; EAP : environnement d'apprentissage personnel ou personnalisé), classe ou bureau virtuels, intranet, plateforme, dispositif, etc. On pourrait allonger la liste de ces sigles et de ces dénominations de plus en plus présents dans l'univers de l'enseignement/apprentissage et de la formation en général.

Pour autant, seuls les initiés en connaissent le sens, au demeurant rarement précisé. Tout le monde s'accorde, néanmoins, sur le fait que ces « objets » permettent de faire de la FOAD (formation ouverte et à distance) ou du *e-learning*, c'est-à-dire qu'ils rendent possible l'utilisation des technologies numériques à des fins de formation. On constate aussi que le *e-learning* se développe en France, même si on est encore loin de nos voisins d'Outre-Atlantique où il représente déjà plus de 60% des dépenses en formation...

Dans leur modalité, les formations proposées grâce à ces technologies ne reposent plus uniquement sur du face à face en présentiel, mais permettent d'apprendre dans différents lieux : on ne se retrouve pas tout le temps dans une salle de cours avec d'autres apprenants et avec la présence permanente d'un(e) enseignant(e). Autrement dit, les formations s'affranchissent et libèrent des contraintes de lieu, de temps et de ressources humaines. Elles sont modulaires, flexibles, individualisées. Il est possible de se former à son rythme en utilisant des ressources créées à cet effet, dans un environnement personnalisé (contenu, outils, calendrier...) adapté à son niveau, à ses besoins et préférences.

Dès lors se pose la question de l'articulation des modalités de formation ou d'enseignement dans leur continuité et dans leur globalité, entre ce qui se fait en présentiel et ce qui se fait à distance, de ce qui se fait seul ou en groupe, avant le cours, pendant le cours et après, à l'intérieur de ces contextes spécifiques d'apprentissage.

On voit aussi souvent affirmé qu'Internet et les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont des « leviers de transformation majeurs dans les questions de formation ». Ces affirmations ne s'appuient pas forcément sur des démonstrations, ni des usages convaincants...

Le numéro 1-2011 des *Langues Modernes* s'efforcera d'appréhender le paysage actuel du *e-learning* en langues dans ses multiples aspects. Au-delà d'une clarification terminologique, qui s'impose dans un premier temps, il s'agira de mettre en évidence les usages embryonnaires ou éprouvés, en même temps que les enjeux de ces nouvelles modalités de l'enseignement-apprentissage des langues. L'ouvrage s'articulera autour d'un certain nombre de questions que posent les usages des technologies, dans un domaine où les interactions orales sont privilégiées.

- Quels dispositifs sont utilisés pour l'enseignement/apprentissage des langues et comment ? Quelles sont les caractéristiques des situations de formation proposées aux apprenants ? Comment s'articulent et se complètent les différentes modalités de formation mises en oeuvre ? Qu'est-ce qui se fait en présentiel et qu'est-ce qui peut se faire en ligne, en mode synchrone ou asynchrone, avec quelles applications ? Comment construire ces dispositifs qualifiés d'hybrides, de mixtes, de bi-modaux... ?

- Quels outils technologiques de communication, avec quelles fonctionnalités, utilise-t-on ? Ces outils sont censés favoriser la mutualisation, la coopération, la collaboration des enseignants, mais le font-ils vraiment et comment le font-ils ? Quelles ressources sont proposées (ressources didactisées, organisées en scénarios, séquences et parcours, etc.) ?

- Comment et sous quelle(s) forme(s) la médiation humaine est-elle incluse dans le dispositif ? En quoi ces dispositifs changent-ils le rôle des acteurs en langue et en particulier le rôle de l'enseignant ?

- Quels types d'interactivité sont offerts pour quels types d'interactions ? Pour quels publics d'apprenants sont-ils pertinents et pour quels apprentissages ? Comment s'assurer de leur efficacité, de leurs effets sur l'apprentissage ? Par quelles modalités d'évaluation ?

- De quelle(s) manière(s) ces dispositifs contribuent-ils à la mise en oeuvre d'une perspective actionnelle dans la formation en langues ?

Bien sûr, cette liste de questions ne saurait prétendre à l'exhaustivité... Le numéro accueillera aussi bien des articles généraux que des analyses d'usages et des comptes rendus d'expériences en langues (voir les formats respectifs indiqués ci-dessous).

Politique éditoriale

- **Le lectorat** : la revue *Les Langues Modernes* est une publication « généraliste » pour un vaste public de spécialistes de langues : enseignants du primaire et du secondaire, universitaires et chercheurs en didactique, linguistique, civilisation, littérature... et ce dans toutes les langues. Les auteurs tiendront compte de la spécificité et de la diversité de ce lectorat, tant dans le contenu que dans la forme de leur article, qui doit être « accessible » au plus grand nombre.

- **Le format** : la revue *Les Langues Modernes* accepte deux types de contribution :

- des articles courts, tels que des comptes-rendus d'expérience, des témoignages ou points de vue, etc. qui ne dépasseront pas 15 000 signes, espaces compris.

- des articles longs, traitant de questions plus théoriques ou générales, qui ne dépasseront pas 25 000 signes, espaces compris.

- **La procédure** : Dans un premier temps, les auteurs soumettent leur proposition d'article (texte d'une page A4 maximum) au coordinateur et aux rédacteurs en chef, pour validation (ou non) du projet. Puis, après avoir rédigé l'article en fonction des commentaires et suggestions qui leur sont faits, ils leur envoient une version électronique (fichier au format .doc) en vue de l'examen par le Comité de lecture de la revue. Enfin, après corrections et modifications éventuelles de leur texte, ils adressent aux mêmes la version finale par voie électronique (formats .doc + .pdf) et, parallèlement, ils envoient une version papier (impression laser) au seul Rédacteur en chef (Bernard Delahousse, rédacteur en chef des *Langues Modernes*, 6 allée des Violettes 59147 CHEMY).

- **L'article** : il doit être inédit et précédé d'un résumé en français et de mots-clés. Des consignes éditoriales détaillées et une feuille de style seront fournies aux auteurs par les rédacteurs en chef lors de la phase de rédaction de l'article. Elles sont également disponibles sur le site <http://www.aplv-languesmodernes.org>.

- **La publication** : tout article accepté par le Comité de lecture des *Langues Modernes* peut être publié soit dans la revue soit en ligne sur le site sus-mentionné, dans l'Espace réservé aux abonnés, auquel cas le titre

et l'auteur sont signalés dans le sommaire du numéro et le titre apparaît sur la couverture de la revue. La taille de l'article n'est pas limitée lorsque l'article est publié sur le site.

CAHIERS DE DIDACTIQUE DU FLE DANS LES PAYS SLAVES : LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE (FLE) DANS LES PAYS SLAVES

Date limite : 31 mai 2010

(problèmes particuliers ou en général, erreurs, écueils, intérêts, motivation, théories, pratiques de classe, jeux, activités, etc., quoi que ce soit qui concerne l'enseignement de la grammaire ou les particularités grammaticales dans les pays slaves).

Cet appel est un troisième appel à contributions proposé dans le cadre du projet : *Cahiers de Didactique du FLE dans les pays slaves* initié par les pays slaves (Slovaquie (SAUF), Pologne, République tchèque (SUF), Slovénie, Macédoine, Russie, Bulgarie mais aussi France et Belgique). Le fruit apporté de la coopération franco-slave paraît sous forme de la publication scientifique bi-annuelle abritée par M. le professeur Jean-Pierre Cuq, le président de la FIPF, inscrite au ministère de la culture slovaque et gratuitement téléchargeable depuis <http://www.sauf.sk/cadifleslaves.html>.

Les auteurs des communications reçoivent une copie de la revue en main en version papier avec ISSN et tout.

Les articles scientifiques, les fiches pédagogiques ou autres types de publications concernant « la grammaire en classe » sont appelés à être publiés dans le troisième numéro de notre revue.

Ils doivent s'articuler autour des sujets mentionnés.

Le délai de soumission d'articles est le **31 mai 2010**.

Les communications sont à parvenir à Mme Jana Birova jbirova@yahoo.fr ou sauf@sauf.sk ou jbirova@ukf.sk.

Les articles proposés par les professeurs non slaves devraient s'articuler autour du sujet proposé de manière générale. Contrairement, les articles proposés par les professeurs slaves qui enseignent le FLE dans leurs pays pourraient porter sur l'(les) aspect(s) particulier(s).

En ce qui concerne la forme : 12, Times New Roman, veuillez ne pas souligner, riche liste de références bibliographiques et les normes de citation sont également obligatoires à respecter (norme prescrite : voir les numéros affichés), résumé et mots-clés.

Le premier numéro est affiché <http://www.sauf.sk>. Le deuxième numéro apparaîtra mi-mars.

LES LANGUES MODERNES N° 2-2011, THÈME : AIDER À ÉCRIRE

Date limite : 10 juillet 2010

Coordinatrice : Marie-Pascale HAMEZ – Université Lille 3 (DEFI) - CIREL Théodile (ÉA 4354)

Dates à retenir :

- **10 juillet 2010** : soumission des propositions d'articles (1 page, env. 2500 signes, espaces compris) à la coordinatrice et aux rédacteurs en chef, pour validation.
- **25 juillet 2010** : validation ou non de la proposition par le Comité éditorial transmise aux auteurs.
- **15 novembre 2010** : remise des tapuscrits à la coordinatrice et aux rédacteurs en Chef.
- **30 janvier 2011** : examen des articles par le Comité de lecture des Langues Modernes.
- **20 avril 2011** : remise des articles finalisés selon les commentaires du Comité de lecture.
- **30 juin 2011** : publication du numéro 2-2011.

Contacts :

- Marie-Pascale Hamez, marie-pascale.hamez@orange.fr.
- Copie au Rédacteur en Chef des *Langues Modernes* : Bernard Delahousse, bdelahousse@free.fr

Orientation du numéro

L'enseignement de la production et de l'interaction écrites est complexe du fait de la spécificité de l'objet d'enseignement, qui mobilise de la part des élèves des savoirs et des savoir-faire diversifiés (pragmatiques, discursifs, fonctionnels, orthographiques, lexicaux, sociolinguistiques, culturels...) et questionne les professeurs de LV sur l'articulation de l'enseignement de la langue étrangère et/ou seconde à celui de la production textuelle.

Ce numéro accueillera en priorité des contributions portant sur l'enseignement de l'écriture en classe de langue vivante, au collège et au lycée. Les articles pourront présenter :

- des comptes-rendus de recherche (25 000 signes, espaces compris)
- des comptes-rendus d'expérience pédagogique, de pratique innovante (15 000 signes, espaces compris)

Le dossier s'articulera autour de 3 axes principaux :

1. *Les prescriptions institutionnelles et l'évolution de l'enseignement de l'écriture en classe de Langue Vivante*

Comment les textes officiels ont-ils orienté l'enseignement de l'écriture en classe de langue ? Quels rapports entretiennent-ils avec les discours scientifiques ? Comment a été présentée la médiation de l'enseignant dans la production ministérielle ?

2. *Les dispositifs d'aide mis en place pour faciliter la production et l'amélioration d'écrits (rôle de l'enseignant, interactions de tutelle, outils didactiques)*

Quels scénarios ? Quelles formes sociales d'activité ? Quelles consignes d'écriture et de réécriture ? Comment différencier les activités de réécriture ? Avec quels outils ? Comment faciliter l'auto-évaluation ?

3. *Les aides spécifiques proposées par les TICE : outils d'aide à l'enseignement comme à l'apprentissage* (synthèse vocale, reconnaissance vocale, voix numérisée, prédiction de mots, correcteurs, reconnaissance optique de caractères, dictionnaires, crayon numériseur, crayon digital enregistreur, surligneur, idéateur ou organisateur d'idées, logiciels d'aide à l'écriture, etc.) Comment intégrer ces outils à un dispositif d'écriture ? Quelles sont leurs plus-values pédagogique-didactiques ? Quels sont leurs effets sur les productions textuelles des élèves ?

Les propositions d'articles et tout particulièrement les propositions de comptes rendus de recherche, devront être accompagnées d'une bibliographie de six titres.

Politique éditoriale

- **Le lectorat** : la revue *Les Langues Modernes* est une publication « généraliste » pour un vaste public de spécialistes de langues : enseignants du primaire et du secondaire, universitaires et chercheurs en didactique, linguistique, civilisation, littérature... et ce dans toutes les langues. Les auteurs tiendront compte de la spécificité et de la diversité de ce lectorat, tant dans le contenu que dans la forme de leur article, qui doit être « accessible » au plus grand nombre.

- **Le format** : la revue *Les Langues Modernes* accepte deux types de contribution :

- des articles courts, tels que des comptes-rendus d'expérience, des témoignages ou points de vue, etc. qui ne dépasseront pas **15 000 signes**, espaces compris.

- des articles longs, traitant de questions plus théoriques ou générales, qui ne dépasseront pas **25 000 signes**, espaces compris.

- **La procédure** : Dans un premier temps, les auteurs soumettent leur proposition d'article (texte d'une page A4 maximum) au coordinateur et aux rédacteurs en chef, pour validation (ou non) du projet. Puis, après avoir rédigé l'article en fonction des commentaires et suggestions qui leur sont faits, ils leur envoient une version électronique (fichier au format .doc) en vue de l'examen par le Comité de lecture de la revue. Enfin, après corrections et modifications éventuelles de leur texte, ils adressent aux mêmes la version finale par voie électronique (formats .doc + .pdf) et, parallèlement, ils envoient une version papier (impression laser) au seul Rédacteur en chef (Bernard Delahousse, rédacteur en chef des *Langues Modernes*, 6 allée des Violettes 59147 CHEMY).

- **L'article** : il doit être inédit et précédé d'un résumé en français et de mots-clés. Des consignes éditoriales détaillées et une feuille de style seront fournies aux auteurs par les rédacteurs en chef lors de la phase de rédaction de l'article. Elles sont également disponibles sur le site <http://www.aplv-languesmodernes.org>.

- **La publication** : tout article accepté par le Comité de lecture des *Langues Modernes* peut être publié soit dans la revue soit en ligne sur le site sus-mentionné, dans l'Espace réservé aux abonnés, auquel cas le titre et l'auteur sont signalés dans le sommaire du numéro et le titre apparaît sur la couverture de la revue. La taille de l'article n'est pas limitée lorsque l'article est publié sur le site.

CAHIERS DE DIDACTIQUE DU FLE DANS LES PAYS SLAVES : LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE (FLE) DANS LES PAYS SLAVES

Date limite : 30 septembre 2010

(problèmes particuliers ou en général, erreurs, écueils, intérêts, motivation, théories, pratiques de classe, jeux, activités, etc., quoi que ce soit qui concerne l'enseignement du vocabulaire ou les particularités lexicales, sémantiques dans les pays slaves) .

Cet appel est un quatrième appel à contributions proposé dans le cadre du projet : *Cahiers de Didactique du FLE dans les pays slaves* initié par les pays slaves (Slovaquie (SAUF), Pologne, République tchèque (SUF), Slovénie, Macédoine, Russie, Bulgarie mais aussi France et Belgique). Le fruit apporté de la coopération franco-slave paraît sous forme de la publication scientifique bi-annuelle abritée par M. le professeur Jean-Pierre Cuq, le président de la FIPF, inscrite au ministère de la culture slovaque et gratuitement téléchargeable depuis <http://www.sauf.sk>.

Les auteurs des communications reçoivent une copie de la revue en main en version papier avec ISSN et tout.

Les articles scientifiques, les fiches pédagogiques ou autres types de publications concernant « le

vocabulaire en classe » sont appelés à être publiés dans le troisième numéro de notre revue. Ils doivent s'articuler autour des sujets mentionnés.

Le délai de soumission d'articles est le **30 septembre 2010**.

Les communications sont à parvenir à Mme Jana Birova jbirova@yahoo.fr ou sauf@sauf.sk ou jbirova@ukf.sk.

Les articles proposés par les professeurs non slaves devraient s'articuler autour du sujet proposé de manière générale. Contrairement, les articles proposés par les professeurs slaves qui enseignent le FLE dans leurs pays pourraient porter sur l'(les) aspect(s) particulier(s).

En ce qui concerne la forme: 12, Times New Roman, veuillez ne pas souligner, riche liste de références bibliographiques et les normes de citation sont également obligatoires à respecter (norme prescrite : voir les numéros affichés), résumé et mots-clés.

Le premier numéro est affiché <http://www.sauf.sk>. Le deuxième numéro apparaîtra mi-mars.

L'INTERCOMPRÉHENSION ET LES NOUVEAUX DÉFIS POUR LES LANGUES ROMANES

Appel à contributions dans le cadre d'un projet éditorial collectif inter-universitaire

Le processus accéléré de globalisation (économique, sociale et culturelle), trait marquant de notre temps, exerce aujourd'hui, à n'en pas douter, une influence décisive sur tout ce qui concerne les langues en général et – comme il ne pouvait en être autrement -- les langues romanes, en particulier. Et pour l'ensemble de celles-là, tout ce qui touche à leur statut intrafamilial ; leurs diffusions variables respectives, dans et hors du groupe ; les rapports qu'elles entretiennent entre elles et avec celles des autres familles ; leurs représentations ; leur enseignement... leur présent et leur avenir, en fin de compte. Autant de domaines (au statut instable, qui plus est), où l'on est loin d'avoir tout interrogé et encore moins tout pris pour objet d'étude et d'investigation.

Il se trouve, d'autre part, que les nouvelles approches de l'enseignement-apprentissage des langues -- s'inscrivant dans une perspective plurilingue en plein essor, spécialement celles fondées sur le concept d'intercompréhension en langues voisines -- pourraient bien, si la tendance actuelle se confirme, modifier profondément la donne initiale en cette matière, en faisant évoluer des conceptions pessimistes ou figées sur les idiomes néolatins face à d'autres langues, en leur infusant un dynamisme du meilleur aloi.

Ces constatations sont, en tout état de cause, à l'origine du projet éditorial collectif et collaboratif que la Direction de l'Enseignement et de la Promotion des langues de l'Union Latine et le Pôle Didactiques : supports, dispositifs, approches, politiques de la Direction de la langue et de la communication scientifique en français de l'AUF, coordonnateurs institutionnels de l'initiative, mettent maintenant en chantier et l'ouvrent à quiconque (du dedans ou du dehors du domaine) s'intéresse aux questions précédemment évoquées.

La production plurilingue envisagée de 250 à 400 pages, avec la possibilité de documents supplémentaires sur Internet, devrait être finalisée avant la fin de l'année 2010 pour une édition début 2011.

En l'état actuel du projet, il est prévu que l'ouvrage comporte deux grandes parties, elles-mêmes articulées en deux chapitres selon le plan de production suivant (qui sera ou pas différent du plan d'édition final) :

A. Présent et futur des langues romanes (LR)

- a) État des lieux et apport de données sur les différentes LR
- Les statuts des langues
- Les représentations

Études de cas particuliers (territorialisés ou non)
Les enjeux des LR dans le monde actuel ;

b) Dynamiques internes/externes des LR : contacts, conflits et partenariats dans la famille des LR

Les LR en général

Les LR entre elles-mêmes

Les LR en relation avec d'autres langues (à statuts divers)

La production et la diffusion de connaissances en LR

Les politiques linguistiques

B. Les approches plurilingues dans l'enseignement des LR

a) Perspectives nouvelles dans l'enseignement-apprentissage des LR

L'avenir des LR dans les systèmes éducatifs

Recherches et dispositifs de diffusion et soutien aux LR

La didactique plurilingue des LR et les TICE

b) L'intercompréhension (IC) dans l'enseignement-apprentissage des LR

L'IC en LR comme dispositif pédagogique face à d'autres options LE

Les modalités diverses des approches intercompréhensives en fonction des contextes et des domaines (nouveaux objets, nouveaux publics)

La formation des enseignants à l'IC, la formation des formateurs

L'enjeu prioritaire de l'insertion curriculaire et la construction d'un argumentaire convaincant auprès des autorités publiques de tutelle.

La perspective pédagogique et didactique, stricto sensu, ne devra pas être oubliée, dans ses différentes composantes et, en particulier, l'interculturel.

Les promoteurs de la publication se proposent donc de réfléchir sur les défis auxquels les LR sont confrontées. Ils souhaitent s'appuyer sur le point de vue d'auteurs et d'auteures de tous horizons des langues romanes et leur demandent une contribution à la réflexion commune : des éléments pour alimenter un ouvrage collectif, non des textes monographiques définitifs ou « bloqués ».

Normes de soumission

Les propositions d'articles, d'une page DIN A4 (650 mots) au maximum, seront présentées dans la langue (romane) proposée pour leur publication.

Un sommaire détaillé sera élaboré dans les plus brefs délais, qui inclura le cas échéant, des contributions ponctuelles demandées pour compléter l'ensemble. On aura soin cependant de solliciter des jeunes chercheurs, des organisations, des associations ou des institutions qu'on a jusqu'ici peu entendus sur le thème.

Les propositions de contribution retenues seront soumises à un comité de lecture qui veillera strictement à la congruence des propositions individuelles par rapport à l'ensemble projeté, à leur niveau de rigueur « scientifique », au soin de leur présentation avant de leur inclusion définitive dans le sommaire de l'ouvrage. Elles devront également se conformer à la feuille de style qui sera envoyée aux contributeurs, pour le texte, la bibliographie, les illustrations, etc.

Les propositions de contribution devront être envoyées à l'adresse suivante :

dpel-ul@unilat.org

ÉTUDES FRANÇAISES - PROFESSEUR/E

Université Sainte-Anne
Nouvelle-Écosse

Date limite : 30 avril 2010

L'Université Sainte-Anne, seule université d'expression francophone en Nouvelle-Écosse, offre des baccalauréats en Sciences de l'éducation, en Administration des affaires, en Arts et lettres et en Sciences. L'université offre aussi des programmes de 2ème cycle en sciences de l'éducation (Maîtrise en FLS et FLM). Des programmes collégiaux et d'immersion en français langue seconde sont aussi offerts.

L'Université sollicite présentement des candidatures pour combler le poste suivant :

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Professeur universitaire

Concours SA1003-08

Un (1) poste de professeur.e en littérature française. Ce poste est à terme fixe pour les **trimestres d'automne et d'hiver 2010-2011**.

Exigences : Les candidat.e.s devront détenir un doctorat en littérature avec une spécialité en littérature académique préférablement et un dossier actif de recherche avec publications récentes ainsi qu'une expérience en enseignement du français écrit.

RÉMUNÉRATION : selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION : le **1er juillet 2010**.

- Le poste est sujet à approbation budgétaire.

MISE EN CANDIDATURE :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, un dossier de recherche et trois (3) lettres de recommandation à : Madame Donna Maillet-Mullen, Directrice des ressources humaines, Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église (N-É), B0W 1M0 Télécopieur : (902) 769-3120

Donna.Maillet-Mullen@usaintanne.ca

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert d'abord aux citoyen.ne.s canadien.ne.s et aux résident.e.s permanent.e.s. L'Université Sainte-Anne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

LINGUISTIQUE - PROFESSEUR/E REMPLAÇANT/E DE 12 MOIS - PROFESSEUR/E ADJOINT/E (SYNTAXE)

Département de linguistique
Université d'Ottawa
Ontario, Canada

Date limite : 30 avril 2010

Poste en syntaxe

Le Département de linguistique de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour un poste de professeur(e) remplaçant(e) de 12 mois en syntaxe au niveau de professeur adjoint, débutant le

1^{er} juillet ou le 1^{er} septembre 2010. Les candidats doivent détenir un doctorat en linguistique avec spécialisation en syntaxe et avoir démontré un fort potentiel de recherche. La charge d'enseignement comprendra, entre autres, trois sections de notre cours d'introduction à la syntaxe. Au moins la moitié de la charge d'enseignement sera offerte en anglais et le candidat aura le choix d'enseigner les autres cours en anglais ou en français. Pour plus de renseignements sur nos programmes d'enseignement et de recherche, veuillez consulter le site suivant : <http://www.linguistique.uottawa.ca>.

Le salaire est déterminé selon les dispositions de la convention collective.

Les candidats doivent soumettre un c.v. et des échantillons représentatifs du dossier de recherche et faire parvenir trois lettres de recommandation, envoyées sous pli séparé, à Mme Marie-Hélène Côté, directrice, Département de linguistique. Les documents devraient de préférence être envoyés par courriel à mhcote@uottawa.ca. Si le courriel ne convient pas, utiliser l'adresse postale suivante : Université d'Ottawa, Département de linguistique, 70, avenue Laurier Est, Ottawa, (Ontario) Canada K1N 6N5.

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents. L'Université d'Ottawa souscrit à l'équité d'emploi et elle encourage les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à postuler.

APPEL À CANDIDATURE D'ÉTUDES (ÉTUDIANTS) ET APPEL À PROJET DE FORMATION (ENSEIGNANTS)

Dates limites : 10 juin 2010 et 10 septembre 2010

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) propose, cette année, dans le domaine de la formation ouverte et à distance (FOAD), deux initiatives complémentaires :

- d'une part un appel à candidatures pour permettre à des étudiants et à des salariés en formation continue de suivre, en restant dans leurs pays et en continuant de travailler, un diplôme de niveau licence ou master ;
- d'autre part un appel à projets destinés aux établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF (hors Union européenne et Amérique du Nord) pour les aider à créer et proposer de nouvelles FOAD.

10 juin 2010 : clôture de l'appel à candidatures pour les formations débutant en septembre-octobre 2010.

10 septembre 2010 :

- clôture de l'appel à candidatures pour les formations débutant en janvier 2011.
- clôture de l'appel à projets pour le développement de nouvelles FOAD dans les établissements d'enseignement supérieur (sélection en décembre 2010 par le Conseil scientifique de l'AUF).

La FOAD renvoie à une profusion de termes, de concepts et d'usages. Dans la définition du présent appel à projets, la FOAD est fondée sur une articulation entre des contenus de formation et des services variés (tutorat, forum, exercices, QCM...). Elle se positionne sur l'intégration des technologies de l'information, libère les apprenants des contraintes de lieu et de temps et peut ainsi être partiellement ou intégralement à distance. Ce type de formation a la caractéristique d'avoir Internet comme support de diffusion et d'organisation des apprentissages.

L'utilisation d'Internet n'empêche pas la mise en œuvre de modèles pédagogiques très différents. Les contenus peuvent être scénarisés, médiatisés ou simplement proposés sous la forme de textes à télécharger. L'enseignement peut être synchrone (avec des contacts directs entre enseignants et enseignés par l'intermédiaire d'une plateforme ou par visioconférence par exemple) ou asynchrone (avec l'utilisation des forum ou du courrier électronique). Il peut donner lieu à un travail individuel ou en groupe. Il peut reposer en partie sur l'autoformation des étudiants ou être basé sur des contacts réguliers avec des tuteurs.

- Seuls les établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, hors Union Européenne

et Amérique du Nord, peuvent présenter un projet.

- Le projet de formation sera obligatoirement de niveau licence (L3), master (M1 et/ou M2) ou doctorat, quel que soit son domaine scientifique. Les diplômes d'université (D.U.) ne sont pas concernés par cet appel.
- La formation devra être présentée et structurée en crédits (type ECTS).
- Seuls seront étudiés les projets de diplômes complets, correspondant à une année universitaire entière.
- La formation sera entièrement en langue française (hors modules éventuels spécifiques de langues intégrés dans le cursus).
- L'AUF accordera une priorité au projet reposant sur un diplôme « présentiel » existant dans l'établissement demandeur ou dans un établissement partenaire.
- L'AUF accordera sa préférence aux projets proposant un encadrement pédagogique sous la forme d'un tutorat régulier.

Le dossier complet à remettre à l'AUF sera obligatoirement composé de :

- un formulaire à télécharger puis à compléter ;
- un engagement de l'établissement garantissant de laisser aux membres de l'équipe une disponibilité permettant de mener le projet à bien. Le courrier sera visé par une personne habilitée à signer au nom de l'établissement candidat (voir glossaire et formulaire), recteur, président ou directeur le plus souvent ;
- les curriculum vitae des membres de l'équipe du projet (5 pages au maximum pour l'ensemble de l'équipe).
- Si les membres de l'équipe déclarent avoir suivi des formations aux TICE et/ou à la FOAD, le porteur du projet (coordinateur) joindra une attestation personnelle garantissant la véracité des déclarations.

APPEL À PROJET DE FORMATION (<http://foad.refer.org/article795.html>)

Cet appel à projets est destiné à favoriser le développement de la formation ouverte et à distance (FOAD) dans les établissements d'enseignement supérieur des pays dits du Sud.

Fidèle à ses principes de partage, de partenariat et de mise en réseau, l'AUF se fixe quatre objectifs principaux à travers cet appel à projets :

- renforcer les capacités humaines par la formation ;
 - réduire la fracture numérique en accroissant la maîtrise des technologies de l'information dans les universités du « Sud » ;
 - développer une politique de contenus scientifiques francophones sous format numérique ;
 - ouvrir l'université à de nouveaux publics et favoriser l'accès à l'enseignement supérieur grâce à la formation à distance.
- **10 mars 2010** : Lancement de l'appel à projets
 - **10 septembre 2010** : Clôture de l'appel
 - **Du 10 septembre au 10 décembre 2010** : Examen des dossiers (bureaux régionaux et programme Innovation de l'AUF)
 - **10 décembre 2010** : Sélection définitive des projets par le Conseil scientifique de l'AUF
 - **15 décembre 2010** (à partir du) : Publication des résultats sur le site FOAD
 - **5 Janvier 2011** (à partir du) : Les porteurs de projets sélectionnés sont contactés par le Programme Innovation .

OFFRE D'ÉTUDES À DISTANCE (liste complète à <http://foad.refer.org/rubrique2.html>)

Droit, économie et sciences politiques; Sciences de la société ; Sciences exactes et sciences de l'ingénieur; Sciences de la vie et de la terre

Master recherche (M2) Sciences du Langage, option Informatisation des Langues

Avec le concours de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université de Nantes lance, en partenariat avec les Universités du Niger et du Mali, un appel à candidatures pour son Master (M2) « Sciences du Langage, option Informatisation des Langues » en EAD –INFOLANG-. L'université de Nantes a soutenu, de manière volontariste, la création d'une filière autonome en sciences du langage. Cet enseignement prend appui sur le laboratoire de linguistique de Nantes (LLING, EA 3827).

La proposition d'un nouveau parcours « informatisation des langues », construit en collaboration avec le département d'informatique (traitement automatique des langues naturelles, Laboratoire LINA) et avec le soutien de la Formation Continue, offert en présentiel et en enseignement à distance, est réalisé pour contribuer au développement d'échanges avec notamment les pays d'Afrique francophones. Ce Master option « Informatisation des langues » souhaite offrir, en s'appuyant sur les compétences linguistiques et informatiques locales, en complément à la formation théorique commune, une spécialisation de haut niveau adaptée à des étudiants linguistes intéressés par les méthodes informatiques modernes : dépouillement de corpus de textes pour la lexicographie et/ou la terminologie, observations des régularités, production de ressources respectant les standards internationaux, et de les amener à développer un travail de recherche original portant sur les problématiques du stockage, de la représentation, de la recherche d'informations et de l'analyse automatique (inspirée ou non des mécanismes humains de traitement du langage) de données linguistiques orales ou écrites.

Cette formation est ouverte aux candidats ayant obtenu un niveau Bac+4 ou équivalent.

L'Agence universitaire de la Francophonie accordera 3 allocations d'études à distance pour l'année universitaire 2010-2011.

La formation débutera le **15 septembre 2010**.

L'appel à candidatures sera clos le **10 juin 2010** .
Master (M1) en Sciences de l'Éducation

Avec le concours de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université de Rouen, représentant les universités partenaires au sein du Campus Numérique Forsee et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), organisent une option à distance de la première année du Master en sciences de l'éducation .

Les enseignants qui participent à cette formation sont habilités à faire soutenir des mémoires en sciences de l'éducation au sein de leur université. Le public visé est celui des étudiants ou enseignants désireux de valider le niveau Master première année et/ou de compléter leurs connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation, orientées sur l'initiation à la recherche afin de poursuivre des études (Master 2 Professionnel, Master 2 recherche). Pour les meilleurs étudiants diplômés de cette formation, l'inscription en Master 2 Professionnel, Master 2 recherche en sciences de l'éducation sera possible à Rouen.

Ce Master première année se déroule en un an (soutenance d'un mémoire au terme de l'année).
À l'issue de cet appel, l'Agence universitaire de la Francophonie accordera 10 allocations d'études à distance pour l'année universitaire 2010-2011.

La formation débutera en **octobre 2010**.

L'appel à candidature sera clos le **10 juin 2010**.

En savoir plus : <http://foad.refer.org>

PROJETS DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INTER-UNIVERSITAIRE (PCSI) - APPEL D'OFFRES RÉGIONAL 2010

Date limite : 15 juin 2010

Dans le but de développer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur du Nord et du Sud, l'Agence universitaire de la Francophonie offre aux enseignants, aux chercheurs et aux responsables de ses universités membres la possibilité de présenter des projets multilatéraux de coopération en matière de formation, recherche et gouvernance.

L'appel d'offres 2010 lancé par le Bureau Europe centrale et orientale vise l'attribution de financements pour 3 types de projets :

1. Projets partagés de recherche (et/ou de formation à la recherche)
2. Projets partagés de formation
3. Projets partagés de gouvernance universitaire

Objectif général : impulser une logique de structuration durable à la coopération scientifique, académique et institutionnelle

Objectifs spécifiques :

- le renforcement scientifique des universités du Sud ;
- le développement de la coopération régionale ou inter régionale, entre universités du Sud et/ou du Nord ;
- l'appropriation de savoirs et leur adaptation aux réalités régionales du Sud ;
- le soutien aux jeunes chercheurs ;
- l'aide à la production et à la diffusion de savoirs endogènes du Sud ;
- la promotion de cadres féminins dans la recherche et l'enseignement au Sud.

Calendrier de l'appel :

14 janvier 2010 - lancement de l'appel d'offres régional

15 juin 2010 - clôture de l'appel d'offres régional

octobre 2010 - sélection des projets par la Commission régionale d'experts du Bureau Europe centrale et orientale

décembre 2010 - validation de la sélection par le Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie

janvier 2011 - publication des résultats

Répondre à l'appel :

- Document de présentation de l'appel d'offres 2010
- Formulaire de candidature 2010
- Liste des codes établissements

Vous trouverez ces documents à l'adresse : <http://www.auf.org/regions/europe-centrale-orientale/appels-d-offres/projets-de-cooperation-scientifique-inter-universitaire-pcsi.html>

Contact :

Monsieur Vincent HENRY
Agence universitaire de la Francophonie

Bureau Europe centrale et orientale
1, Schitu Magureanu
050025 Bucarest - ROUMANIE
Tél : +40 21 31 21 276
Tpie : +40 21 31 21 666
vinvent.henry@auf.org

APPEL À PARTENARIATS

Le Forum mondial HERACLES : Hautes Études et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur, annonce (www.forumheracles.org/spip.php?article21) :

Dans le cadre de développement de ses formations internationales l'Université de Haute Bretagne Rennes 2 et l'Université de Bretagne Sud mettent en place une formation de Master inter-universitaire international semi-distanciel francophone intitulé « Francophonie, Plurilinguisme, Médiation Interculturelle ». Quatre autres partenaires sont déjà associés : École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines d'Alger-Bouzaréah (Algérie); The English and Foreign Languages University [EFLU] (Inde); Université d'Antananarivo (Madagascar); Université Ib Tofail de Kénitra (Maroc).

Nous recherchons un autre partenaire (ou groupe de partenaires), susceptible de proposer un module en ligne de mise à niveau C1 en français pour les étudiants insuffisamment francophones qui auront besoin d'un appui en début en amont de la formation spécialisée dans ce Master.

Il s'agirait soit d'utiliser tel quel un module déjà produit, ou d'adapter un module à l'environnement multimédia tutoré (plan de formation, contenus de formation séquentialisés, plate-forme électronique hébergée, organisation pédagogique du tutorat).

La formation débutera en **septembre 2012**, le dispositif devra être disponible au cours de l'année 2011.

Merci de bien vouloir adresser les indications sur l'existant disponible, à philippe.blanchet@univ-rennes2.fr

Philippe Blanchet
Professeur de sociolinguistique et didactique des langues
Coordonnateur des pôles universitaires français de l'École Doctorale Algéro-Française de Français
Directeur-adjoint du laboratoire Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones - Information, Communication, Sociolinguistique (PREFics, EA 3207)
Université Européenne de Bretagne - Rennes 2

RECRUTEMENT D'UN(E) STAGIAIRE FLE À L'UNIVERSITÉ NARESUAN DE PHITSANULOK EN THAÏLANDE

Intitulé du poste : Stagiaire FLE

Organisme recruteur :

Centre de Formation et d'Enseignement Bilingue (CFEB) de l'université Naresuan de Phitsanulok en Thaïlande

Descriptif du poste :

Le / la stagiaire effectuera un stage de 20h / semaine avec pour missions :

- enseignement du FLE à un public d'enseignants chercheurs de l'université Naresuan, qui souhaitent se

former en français pour s'engager dans divers programmes proposés par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dont elle est membre associée depuis 2004.

- aide à la préparation de documents de cours
- animation du public d'étudiants (classes de conversation, jeux, ateliers)
- participation à la préparation des épreuves du DELF/DALF

Conditions d'accueil : Logement fourni. Stage conventionné d'une durée de 2 à 3 mois.

Profil demandé :

- maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit
- bon niveau d'anglais
- expérience dans l'enseignement du FLE souhaitée
- maîtrise de l'outil informatique (Office)
- capacité de travail en équipe
- capacité d'adaptation à un projet déjà commencé
- ouverture d'esprit
- motivation et rigueur professionnelle
- être sociable

Lieu de travail : Centre de Formation et d'Enseignement Bilingue, Centre universitaire des langues, Université Naresuan de Phitsanulok en Thaïlande

Date de disponibilité : toute l'année

Type de contrat : stage conventionné non rémunéré

Contact :

M. Sombat KHRUATHONG, Chef du CFEB
Centre de Formation et d'Enseignement Bilingue
Naresuan University Language Center
CICOMS Building
Naresuan University, Phitsanulok 65000
Thailand
Tel. : (66-55) 961 665-6
Télécopie : (66-55) 961 665
Identifiant skype : sombat.khruathong
sombat.khruathong@gmail.com
<http://cfeb.nulc.nu.ac.th>

LECTEUR DE FRANÇAIS

**Université des Andes de Mérida (Vénézuéla)
du 1^{er} octobre 2010 au 31 juillet 2011**

Poste à mi-temps au département de français de l'université des Andes (10 heures par semaine) et à mi-temps à l'Alliance française (10 heures par semaine).

- Publics concernés à l'université : étudiants en licence de langues modernes mention français/anglais.
- Publics concernés à l'Alliance : adultes.

- Votre formation : au minimum niveau licence de LCE Espagnol ou Sciences du Langage ou Lettres Modernes (de préférence avec option FLE).

Le salaire proposé couvre très largement vos frais de séjour. Par ailleurs, une allocation importante pour le logement est versée depuis cette année par l'université des Andes.

Mérida est une grande ville universitaire (plus de 50.000 étudiants) située au cœur des Andes, à 1600 m d'altitude, dans un cadre de toute beauté, au climat tempéré toute l'année. Consultez les sites WEB www.ula.ve et www.afmerida.org

Les candidats intéressés doivent envoyer sans tarder par courriel leur CV accompagné d'une lettre de motivation et d'une lettre de recommandation de leur Département à :

Madame Magali Guerrero-Kunsky, Attachée de coopération pour le français à l'Ambassade de France à Caracas : magali.guerrero-kunsky@diplomatie.gouv.fr

Madame Martha Moreno, directrice du Département de Français de l'Université des Andes : marthamorenolin@yahoo.com

Madame Marie-Rose Pérez, directrice de l'Alliance française de Mérida : afmerida@gmail.com

Hubert Tyrode, professeur du Département de français de l'Université des Andes : htyrode@hotmail.com

FRANÇAIS - POSTE À DURÉE LIMITÉE

Université Wilfrid Laurier Ontario , Canada

Le département des langues et littératures de l'Université Wilfrid Laurier sollicite des candidatures pour un poste à durée limitée en français. La date d'entrée en fonctions est le **1^{er} juillet 2010**. Ce poste est soumis à approbation budgétaire. Les candidat(e)s doivent détenir ou être sur le point de terminer un doctorat en études françaises et être spécialistes dans le domaine de l'acquisition du français langue seconde, en didactique des langues ou en linguistique appliquée. Les responsabilités du poste comprennent l'enseignement et la coordination de cours de français langue seconde au premier cycle (tous les niveaux). Le département cherche des candidat(e)s qui possèdent une excellente maîtrise du français et de l'anglais. Les candidats doivent avoir un excellent dossier d'enseignement et un plan prometteur de recherche dans leur champ de compétence.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir une lettre de candidature, un curriculum vitae, un exemplaire des principales publications, des évaluations d'enseignement, et trois lettres de recommandation sous pli séparé à Monica Stellin, Directrice intérimaire, Département des langues et littératures, 75 University Avenue, Université Wilfrid Laurier, Waterloo, Ontario N2L 3C5; courriel: mstellin@wlu.ca. L'examen des dossiers de candidature commencera le 1^{er} juin 2010 et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit attribué.

L'Université Wilfrid Laurier met en valeur la diversité et pratique une politique d'équité en matière d'emploi. Nous sollicitons notamment des dossiers de candidature de hommes et femmes issus des peuples autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques, des individus de diverses orientations ou identités sexuelles et des personnes handicapées. Toute personne qualifiée est encouragée à poser sa candidature; toutefois, ce concours s'adresse en priorité aux citoyens canadiens ou aux résidents permanents. Les membres de groupes désignés doivent s'identifier afin de se faire considérer selon des critères d'équité. Ils peuvent s'identifier en confidence auprès du Doyenne intérimaire de la Faculté des arts, Mary-Louise Byrne.

NOTIONS EN QUESTIONS EN DIDACTIQUE DES LANGUES - LES PLURILINGUISMES , VOLUME 7, NUMÉRO 1, 2010

coordonné par Véronique Castellotti

Le numéro vient de paraître, en ligne : <http://acedle.org>

Publications

Cahiers de l'Acedle

<http://acedle.org/spip.php?rubrique194>

Rédactrices en chef des Cahiers de l'Acedle : Marie-Françoise Narcy-Combes et Denyze Toffoli

Comité de rédaction : Mariana Bono, Marie-Françoise Narcy-Combes, Nathalie Thamin, Denyze Toffoli

Sommaire du numéro :

- pages 3 à 33

Le projet Dylan ou les enjeux politiques, cognitifs et stratégiques du plurilinguisme

de Anne-Claude Berthoud

- pages 35 à 61

Dylan, un exemple parmi d'autres des coûts et difficultés du travail de la diversité : naît-on ou devient-on divers ?

de Didier de Robillard

Réponse à Anne-Claude Berthoud

- pages 63 à 82

Identités plurielles à l'école : catégorisations et diversité des pratiques

de Stéphanie Galligani

- pages 83 à 96

Espaces communautaires électroniques et plurilinguismes : quels enjeux didactiques ?

de Isabelle Pierozak

Réponse à Stéphanie Galligani

- pages 97 à 124

Place de l'anglais et paradoxes des apprentissages langagiers à l'école

de Gilles Forlot

- pages 125 à 140

Statut dominant de l'anglais : à propos de quelques effets sur les représentations et l'implication affective et cognitive des élèves dans les apprentissages langagiers

de Danielle Chini

Réponse à Gilles Forlot

- pages 141 à 165

Diversité des plurilinguismes et formes de l'éducation plurilingue et interculturelle

de Daniel Coste

- pages 167 à 179

Éléments de réflexion pour une didactique du plurilinguisme en Afrique francophone

de Bruno Maurer

Réponse à Daniel Coste

- pages 181 à 207

Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre : enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité

de Véronique Castellotti

Article de synthèse

« UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR LES PERSONNES PLURILINGUES VIVANT DANS DES SOCIÉTÉS MULTILINGUES » – Déclaration de Graz dans le domaine de l'éducation aux langues 2010

Contexte

Le 7 janvier 2010, le Forum pour le réseau professionnel d'ONGI dans le domaine de l'éducation aux langues a été mis en place au Centre européen pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe à Graz, en Autriche. Cette réunion, la première de son genre, a rassemblé huit associations internationales renommées actives dans ce domaine ayant toutes signé un accord bilatéral de coopération avec le CELV. Des représentants de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, de l'Unité Politique pour le multilinguisme de la Commission européenne et du partenaire institutionnel canadien du CELV – l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa – ont également participé à cette réunion. Henry Widdowson (de l'Université de Vienne) a fourni des commentaires montrant la perspective d'un expert indépendant dans ce domaine. Cet événement d'une journée a permis aux partenaires au sein du Forum d'arriver à une meilleure compréhension du contexte de travail et des compétences respectives des associations qui traitent toutes de différents aspects des politiques, de la recherche et de la pratique dans le domaine de l'éducation aux langues. La réunion leur a également permis d'identifier et de se sensibiliser aux questions communes et à l'expertise partagée au sein du Forum pour le réseau professionnel.

Après des discussions animées sur les défis clés se présentant dans le domaine de l'éducation aux langues aujourd'hui et sur les domaines appropriés d'action commune, les membres du Forum ont décidé à l'unanimité de chercher à développer plus avant la coopération.

La Déclaration de Graz 2010 est un résultat direct de cette réunion. Il s'agit d'un résumé des questions soulevées lors des discussions; celui-ci pourra servir de base à la création de ce nouveau Forum, ainsi qu'aux activités qu'il entreprendra.

Préambule

La mobilité accrue des personnes et la mondialisation des processus sociaux et économiques stimulées par les innovations rapides dans le domaine des technologies de la communication créent de nouveaux défis pour les systèmes éducationnels, tels que la réalité des classes toujours plus multilingues et multiculturelles, le besoin de compatibilité entre les systèmes éducationnels et les qualifications, l'utilisation de médias mobiles, etc. Ces défis entraînent la nécessité urgente de développer et de mettre en œuvre de nouvelles approches concernant l'éducation en général et l'éducation aux langues en particulier (conception de politiques, formation des enseignants, apprentissage, enseignement et évaluation). Un nouveau concept pédagogique est nécessaire afin de répondre aux besoins des personnes plurilingues vivant dans des sociétés toujours plus multilingues – c'est-à-dire des personnes capables d'utiliser plusieurs langues à différents niveaux de compétence vivant et contribuant à une société intégrée et à une interaction internationale.

I. Fondements du nouveau concept

1. La diversité linguistique et culturelle est de plus en plus une réalité dans les sociétés européennes modernes. Ce phénomène ne doit pas être considéré comme un obstacle ou un problème à résoudre, mais plutôt comme un atout et un avantage potentiel pour la société concernée.
2. La cohésion sociale, le dialogue interculturel et la citoyenneté démocratique, associés à la prospérité

économique, sont des objectifs essentiels pour construire une Europe plus humaine et plus inclusive.

3. Un accès illimité et juste tout au long de la vie à une éducation de bonne qualité est un droit de l'homme fondamental et une condition préalable pour atteindre les objectifs mentionnés plus haut.

4. L'enseignement ne pouvant se faire que par le biais d'une langue, le développement de bonnes compétences linguistiques est une base nécessaire pour un accès approprié à une éducation de bonne qualité et à un apprentissage fructueux.

5. Une éducation de bonne qualité est impossible sans un soutien adéquat concernant le développement adapté des capacités linguistiques des apprenants; l'utilisation efficace d'une ou plusieurs langues est à la fois une condition nécessaire à une éducation fructueuse et un des résultats qui en est espéré.

6. Une éducation de bonne qualité cherche à offrir un soutien efficace au développement plus avant des connaissances et compétences déjà acquises par les apprenants afin de les aider à devenir des individus épanouis et des membres responsables de la société.

7. Un soutien adéquat concernant le développement adapté des compétences linguistiques des apprenants prend en compte les compétences linguistiques existantes des apprenants, les utilise et les construit encore plus et cherche entre autres à développer les compétences linguistiques nécessaires pour que leur éducation soit fructueuse dans un contexte donné.

8. C'est pourquoi il est nécessaire de passer d'une logique visant au soutien du développement des compétences dans des « langues » distinctes à une logique favorisant le développement d'une stratégie générale et individuelle exploitant les ressources linguistiques disponibles de manière stratégique et utilisant donc de manière efficace la gamme de compétences linguistiques de l'apprenant.

9. Une utilisation efficace des technologies de la communication peut jouer un rôle important dans le cadre de cette stratégie.

10. Une attention et un soutien spéciaux concernant le développement des capacités linguistiques nécessaires au succès pédagogique dans un contexte donné doivent être accordés aux apprenants « vulnérables »: il s'agit des apprenants ayant un bas statut socio-économique et de ceux dont l'origine linguistique peut se révéler désavantageuse au sein du système éducationnel.

II. Eléments importants du nouveau concept d'éducation aux langues

A. Planification et organisation

1. Fourniture d'un aperçu complet des sources de référence européennes et internationales valides sur lesquels baser les politiques, stratégies et pratiques d'éducation aux langues nationales, régionales et locales

2. Mise en place d'un forum international pour la discussion et la clarification des politiques d'éducation aux langues et leur mise en œuvre

3. Approches intégrées concernant l'éducation aux langues au niveau national, régional et local (conception de politiques, formation des enseignants, apprentissage, enseignement et évaluation) couvrant toutes les langues présentes au sein du système scolaire

4. Développement d'une approche commune concernant l'assurance et l'amélioration de la qualité du soutien accordé à l'apprentissage des langues dans tous les secteurs

5. Approches visant à éviter la compartementalisation au sein de l'éducation et à promouvoir la coopération entre:

- les enseignants de différentes langues vivantes
- les enseignants de langues vivantes et les enseignants de la langue nationale principale en tant que matière scolaire (l'allemand en Allemagne, le suédois en Suède, etc.)
- les enseignants en langues et ceux d'autres disciplines

B. Recherche

6. Coopération plus étroite au niveau international et régional en vue de la diffusion et de la mise en œuvre des résultats de la recherche intéressants pour le développement de nouvelles politiques et pratiques linguistiques, permettant ainsi de combler le fossé entre conclusions de la recherche et conception de politiques

7. Conception de projets de recherche pertinents afin de relever les nouveaux défis dans le domaine de l'éducation aux langues et analyse et diffusion appropriées des résultats de la recherche

C. Formation des enseignants

8. Identification et supervision des changements concernant les compétences professionnelles nécessaires aux professionnels de l'enseignement des langues, y compris ceux travaillant dans des situations spéciales (par exemple avec les adultes migrants, les très jeunes apprenants, dans la formation professionnelle)

9. Programmes de formation des enseignants innovants visant à attirer l'attention des nouveaux-venus sur la profession d'enseignant en langues

10. Développement et mise en œuvre de programmes de mobilité pour les enseignants

11. Développement de systèmes de reconnaissance au niveau national, régional et international récompensant la qualité et les réalisations remarquables dans le domaine de l'éducation (aux langues)

D. Apprentissage, enseignement, évaluation – utilisation des méthodes et technologies récemment développées

12. Recherche et utilisation d'approches d'apprentissage des langues accéléré afin de développer les compétences plurilingues (basées sur l'intercompréhension par exemple)

13. Utilisation à plus grande échelle des « profils linguistiques personnels » (dans les portfolios des langues par exemple) accompagnée d'une réflexion, d'un développement, d'une documentation et d'une évaluation continus

14. Développement de nouvelles approches concernant l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation dans les classes multilingues et multiculturelles, y compris pour les migrants récemment arrivés

15. Développement plus avant de « compétences approfondies en évaluation » (c'est-à-dire la capacité à discuter et développer des moyens et instruments d'évaluation) dans le domaine de l'éducation aux langues

16. Amélioration du professionnalisme dans l'évaluation et les examens de haut enjeu à tous les niveaux pédagogiques

17. Développement d'approches concernant l'évaluation des compétences plurilingues (concentration sur les utilisateurs et leur profil plurilingue)

18. Développement de standards de référence concernant les compétences dans les langues de scolarisation et de l'enseignement universitaire (c'est-à-dire les langues enseignées en tant que matières spécifiques et utilisées dans tout le curriculum) et soutien pour l'intégration linguistique des migrants adultes

19. Développement de descripteurs de niveau de référence européens sur la base des principes du CECR pour les langues non européennes enseignées le plus largement

20. Poursuite du travail sur la reconnaissance mutuelle des qualifications linguistiques, concernant notamment les langues moins enseignées et les langues à des fins spécifiques, sur la base d'une utilisation fiable et transparente des cadres communs de référence tels que le CECR

21. Redéfinition du concept d'alphabétisation dans les communautés multilingues à la lumière de la fourniture par les technologies de la communication de nouveaux contextes de lecture et d'écriture

22. Développement de pédagogies appropriées pour l'utilisation efficace des nouvelles technologies dans l'éducation aux langues

E. Utilisation des instruments du Conseil de l'Europe

23. Poursuite du développement et de la mise en œuvre des instruments du Conseil de l'Europe, par exemple le CECR et le PEL

24. Mise en œuvre des recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe, par exemple la Recommandation (2008)7 sur l'utilisation du CECR et la promotion du plurilinguisme

Conclusion

Les membres du Forum pour le réseau professionnel, représentant des associations et institutions indépendantes, s'engagent à favoriser et/ou soutenir le développement, la diffusion et la promotion de ces éléments dans le respect du caractère spécifique de chaque organisation et institution et dans le cadre de leurs activités respectives.

Graz, le 7 janvier 2010

Bernd Rüschoff, Association internationale de linguistique appliquée (AILA)

Berit Halvorsen, Association des examinateurs en langues en Europe (ALTE)

Johann Fischer, Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS)

Sauli Takala, Association européenne pour l'élaboration des tests et l'évaluation (EALTA)

Peter Brown, Association européenne des services linguistiques de qualité (EAQUALS)

Waldemar Martyniuk, Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV)

Wolfgang Mackiewicz, Conseil européen pour les langues/European Language Council (CEL/ELC)

Terry Lamb, Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV)

Rolf Schärer, International Certificate Conference (ICC)

Aline Germain-Rutherford, Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa (ILOB),
Canada